



Municipalité de
Saint-Denis-
De La Bouteillerie

AVIS PUBLIC

Dates des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025

Je soussignée, Noélie Hébert-Tardif, par la présente donne cet avis public du contenu des dates des séances ordinaires du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Denis-De La Bouteillerie.

Les dates des séances ordinaires pour l'année 2025 a été adopté par résolution du conseil de la Municipalité numéro 190-2024, à la séance du 6 novembre 2024 (art. 148 et art. 148.0.1 du *Code municipal du Québec*) et se traduit comme suit :

Les séances ordinaires du conseil de la Municipalité auront lieu les jours suivants :

- | | |
|------------------------------|-----------------------------|
| - 8 janvier 2025 à 19 h 30 | - 3 février 2025 à 19 h 30 |
| - 5 mars 2025 à 19 h 30 | - 2 avril 2025 à 19 h 30 |
| - 7 mai 2025 à 19 h 30 | - 4 juin 2025 à 19 h 30 |
| - 2 juillet 2025 à 19 h 30 | - 6 août 2025 à 19 h 30 |
| - 3 septembre 2025 à 19 h 30 | - 1 octobre 2025 à 19 h 30 |
| - 12 novembre 2025 à 19 h 30 | - 3 décembre 2025 à 19 h 30 |

Cet avis, publié à l'entrée du bureau municipal et sur le site web de la Municipalité.

Donné à Saint-Denis-De La Bouteillerie, le 13 novembre 2024

Noélie Hébert-Tardif, Directrice générale adjointe
et greffière-trésorière adjointe